Prix régional de la construction bois, candidatures ouvertes jusqu’au 28 février

mercredi 8 janvier 2020, par lpe

Créé pour faire connaître les acteurs de la construction bois en Nouvelle-Aquitaine et en France, ce concours permet de promouvoir des réalisations exemplaires, a fortiori lorsqu’elles valorisent les bois locaux.

Avec 124 candidatures et 16 lauréats, l’édition 2019 a encore montré tout le dynamisme et la créativité du secteur néo-aquitain de la construction bois. C’est pourquoi les structures interprofessionnelles de la Nouvelle-Aquitaine renouvellent leur coordination en lançant cette 4ème édition soutenue par l’Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département Dordogne Périgord, le Département Pyrénées Atlantiques et EDF Grand Centre, et ce en cohérence avec l’action nationale portée par France Bois Régions avec l’appui de France Bois Forêt, du CODIFAB, du VIA et de PEFC.
En effet, les meilleures réalisations régionales seront promues à l’échelle nationale.

Participation gratuite et jusqu’au 28 février 2020
L’appel à candidatures concerne tous les bâtiments neufs ou rénovations, projets d’aménagement intérieur ou extérieur en bois (publics et privés), construits en Nouvelle-Aquitaine entre le 1er janvier 2018 et le 1er janvier 2020 et n’ayant pas concouru aux éditions précédentes.

L’inscription est possible par tout intervenant (architecte, bureau d’études techniques, maître d’œuvre, maître d’ouvrage, entreprise bois ou un collaborateur autorisé) ayant participé au projet.
La participation au Prix Régional est gratuite, l’inscription se fait en ligne : cliquez ici